

Meitu, l'application qui récupère vos données personnelles



L'application chinoise Meitu a conquis de nombreux utilisateurs en Chine et en Europe. Elle permet de modifier des photos afin de leur donner un aspect « manga ». Pas si mignonne que ça, l'application récolterait en fait de nombreuses données sur l'utilisateur.

Après avoir conquis 450 millions d'utilisateurs en Asie, l'application chinoise Meitu est en train de se faire une place aux côtés de snapchat ou d'Instagram sur de nombreux smartphones européens. L'application permet de détourner des selfies façon manga, ou encore de modifier vos portraits afin de leur donner un aspect plus professionnel.

Petit à petit, les portraits « kawaiï » (mignons en Français) se sont multipliés sur les réseaux sociaux et de nombreux internautes se sont également amusés à détourner les images de personnalités :



Récupération de données

Jusque-là, l'application ressemblait finalement à de nombreuses autres applications qui connaissent des succès plus ou moins éphémères. Mais, le problème est que l'application ne serait finalement pas si « kawaiï » qu'il n'y paraît.

En effet, plusieurs sites spécialisés ont noté que Meitu demandait l'accès à un très grand nombre de fonctionnalités du téléphone dont certaines n'avaient absolument aucun rapport avec l'utilisation de l'application.



Selon le site recode.net, parmi les nombreuses permissions demandées, figurent l'enregistrement des données de géolocalisation, la consultation du calendrier ou encore des SMS et MMS ou l'accès au numéro IMEI de l'appareil.

Entièrement gratuite, l'application revendrait les données de ses utilisateurs selon différents experts en sécurité informatique. Une information démentie par Meitu qui indique « suivre rigoureusement les règles concernant la vie privée » et affirme « collecter des informations uniquement en vue d'améliorer les performances de l'application ». Difficile d'y croire...

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.L.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert
INFORMATIQUE
Cybersécurité & Conformité

[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Meitu, l'application mignonne qui récupère vos données personnelles